



ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES  
CHORALES D'ENFANTS ET DE JEUNES

**Procès-verbal de l'assemblée générale des  
délégués de l'AFCEJ du 5 octobre 2019, 9h00  
à la Halle polyvalente, Avry-devant-Pont, salle 2015.**

Tractanda de l'assemblée

- 1/ Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs
- 2/ Adoption de l'ordre du jour
- 3/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 octobre 2018
- 4/ Comptes 2018-2019 : présentations / rapport des vérificateurs / approbation et décharge
- 5/ Fixation de la cotisation 2019-2020
- 6/ Budget 2019-2020 : présentation
- 7/ Nomination des vérificateurs des comptes
- 8/ Admissions – démissions de chorales – chorales en veilleuse
- 9/ Rapport de la co-présidence
- 10/ Projets futurs
- 11/ Jeunesse et musique
- 12/ Organisation de l'assemblée 2020
- 13/ Divers

Présidence : Jocelyne Crausaz et Anne Steulet-Brown, co-présidentes

**1. Ouverture de l'assemblée/Liste des présences/Désignation des scrutateurs**

Anne ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et remercie Les Giblotins pour leur accueil. Elle salue Philippe Savoy, président de la FFC, et informe des personnes excusées. Un tour de table est organisé durant lequel chacun se présente brièvement.

**Chœurs présents :**

1. Les Giblotins, Avry-devant-Pont
2. Chanteclair, Belfaux
3. Les Baladins, Belmont-Broye
4. Collège du Sud, Bulle
5. Maîtrise St-Pierre-aux-liens, Bulle
6. La Clef des Chants, Courtepin
7. La Voix du Gibloux, Estavayer-le-Gibloux
8. Les Enchanteurs de Ste Thérèse, Fribourg
9. Chœur St-Michel, Fribourg
10. Zik'Zak, Fribourg
11. Les Marmousets, Fribourg
12. Singschule Sense, Giffers
13. La Maîtrise des Ecoles, Le Pâquier
14. Petit Chœur et Mini Chœur, Hauterive FR
15. L'Annonciade, Romont
16. Les Pic'notes, Sorens

**Chœurs excusés :**

1. Kinderchor Cantini, Brünisried
2. Les Zéphyr, Châtonnaye, Middel, Torny
3. Maîtrise du CO de Domdidier, Domdidier
4. Les Grillons, Gruyères
5. Les Tournesols, La Brillaz
6. Les Smartiz, Le Mouret
7. Lè Grijon, Treyvaux

**Scrutateurs :**

Anne nomme Matthieu Broillet ainsi que Sophie Barras comme scrutateurs.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 octobre 2018**

Le procès-verbal de l'assemblée 2018 est consultable sur le site chant.ch. Il est approuvé par applaudissement à l'unanimité et avec remerciements à Aline Kolly pour sa rédaction.

**4. Comptes 2018-2019 : présentation/rapport des vérificateurs/approbation et décharge**

Les comptes sont présentés par Nadia Lehmann. Ils bouclent avec une perte de Fr. 2'192.32. Un membre relève qu'il est dommage d'accumuler des réserves et estime judicieux de les utiliser par exemple pour des ateliers de formation ou des cours de direction. Jocelyne encourage les chœurs à déposer leurs demandes de soutien pour ce faire.

Un représentant des Enchanteurs et de la Singschule ont vérifié les comptes. Le rapport des vérificateurs est lu et ceux-ci proposent d'approuver les comptes, ce qui est fait par acclamation et à l'unanimité. Décharge est ainsi donnée au caissier et au comité.

**5. Fixation de la cotisation 2019-2020**

Le montant des cotisations reste inchangé : soit 125.- répartis comme suit :

50.- de cotisation à la FFC

75.- de cotisation à l'AFCEJ qui rétrocède Fr. 25.- à tous les chœurs présents à l'assemblée.

La caissière Nadia est remerciée pour son travail.

**6. Budget 2019-2020**

Nadia présente le budget, qui est accepté à l'unanimité. Jeunesse + Musique concerne bien le camp et non le concours du 1<sup>er</sup> mai.

**7. Nomination des vérificateurs des comptes**

La Singschule de Giffers reste vérificateur pour 2019-2020 et Les Smartiz deviennent 2<sup>ème</sup> vérificateur.

**8. Admissions démissions de chorales – chorales en veilleuse**

Aucune admission mais la démission de Croque-Lune de Villaz-St-Pierre.

Le chœur Les Airs du Bois d'Amont d'Ependes a cessé son activité après une courte mais belle expérience. Les chœurs rencontrent de plus en plus de difficulté, comment les aider et surtout les atteindre avant qu'il ne soit trop tard ?

## 9. Rapport de la co-présidence

Le comité s'est réuni 5 fois depuis la dernière assemblée générale.

Anne adresse ses vifs remerciements aux membres du comité et à Jocelyne qui assure la co-présidence en sa compagnie pour leur engagement. Elle passe la parole à Quentin Bogno pour parler des camps, dont il reprend la gestion dès l'année prochaine, sous la bonne surveillance de Hubert.

Camps : Quentin indique que le traditionnel camp s'est tenu à nouveau à Jaun du 15 au 18 octobre 2018, sous la houlette de Bernard Maillard et Jean-Louis Raemy et avec une bonne cinquantaine d'enfants. Un magnifique concert a été proposé au Cantorama à la fin du camp, le jeudi soir. Fabien Volery a quant à lui géré le week-end des jeunes qui a suivi, avec un concert en l'église de Charmey le dimanche après-midi. Le prochain camp se déroulera à Jaun du 21 au 24 octobre 2019 avec comme directeurs notre co-présidente Jocelyne Crausaz et Marc-Antoine Emery. Il se terminera par un concert au Cantorama le jeudi 24 octobre à 19h30.

Quentin relève que beaucoup partent en vacances en octobre, réfléchir à un autre moment dans l'année, éventuellement. Philippe propose de faire un grand coup pour les 10 ans, par exemple en insérant une annonce dans la presse et en invitant un journaliste sur place.

1<sup>er</sup> mai : belle participation avec 301 participants du côté francophone et 39 du côté germanophone. 34 chanteurs ont été sélectionnés pour la finale qui s'est déroulée au Conservatoire de Fribourg. La DICS pourrait diffuser l'information du concours afin qu'il touche un maximum d'enfants. Philippe propose d'envoyer un courrier conjoint FFC-AFCEJ avec copie au CE Jean-Pierre Siggen pour leur présenter la situation et leur demander ce qu'ils proposent, afin qu'il y ait plus de visibilité dans les écoles.

Subventions : Johanne Simonet prend la parole et présente le pense-bête, qui se trouve sur le site chant.ch. Un système de coaching est mis en place pour tout directeur de chœur intéressé. Le coach assiste le chef durant 10 répétitions et définit ensuite avec lui les aspects à améliorer. La FFC soutient cette formation pratique financièrement. Les subventions sont régulièrement allouées et ensuite aucune facture ne nous parvient, c'est regrettable ! Philippe relève que le plafond est fixé à chf 720.-, ne faudrait-il pas l'augmenter ou idéalement ratisser plus large dans l'information ? Le focus sera mis sur les enfants lors de la journée de la fête des musiques, par exemple à Bulle, Fribourg et/ou Romont.

20 heures de musique : un chœur a été formé avec les jeunes des camps.

AFJM : Hubert Carrel a animé un atelier-chant lors du camp de l'AFJM. Cette animation a été appréciée des jeunes « musiciens » qui se sont initiés à l'art choral avec plaisir et sera réorganisée.

Musicanet : base de données très utile pour la recherche de nouveau répertoire. Un week-end musicanet est organisé les 10-11 janvier prochains pour les éditeurs et compositeurs (à Equilibre à Fribourg, 1<sup>er</sup> étage).

## 10. PROJETS FUTURS

Le comité se demande comment atteindre les chœurs qui ne viennent pas. Faudrait-il organiser une nouvelle rencontre des chœurs d'enfants comme cela avait été organisé à Farvagny ? C'est une question de fond à se poser, merci à tous de nous transmettre vos suggestions et remarques.

Hubert se demande s'il ne faudrait pas faire un coup d'éclat afin que les chœurs d'adultes intègrent mieux les enfants.

Tutticanti 2022 aura lieu en Singine à Wünnewil, du 26 au 29 mai. Une place sera donnée aux jeunes et enfants et une proposition d'atelier leur est destinée. Tout chef peut proposer un atelier.

Anne remercie chacune et chacun pour leur dévouement et engagement auprès des chœurs d'enfants et de jeunes.

## 11. Jeunesse et musique

Nicole Schafer informe que le programme soutient les enfants et jeunes de 7 à 20 ans. Il faut bien veiller à respecter le nouveau délai de trois mois avant la prestation pour déposer une demande, et le décompte doit parvenir trois mois après au plus tard. L'AFCEJ encourage chaque chœur à entreprendre les démarches nécessaires, l'apport financier est important, bien que la partie administrative soit fédérale et contraignante. Une marche à suivre a été élaborée et est disponible sur le site [www.chant.ch](http://www.chant.ch).

Le cours pour chefs de chœur de novembre est annulé, faute de participants en suffisance. C'est regrettable car ce cours en vaut vraiment la peine, n'hésitez plus et inscrivez-vous l'année prochaine !

SUISA : Pensez à déclarer les œuvres présentées dans vos concerts à la SUISA.

## 12. Organisation de l'assemblée 2020

La prochaine assemblée AFCEJ aura lieu le samedi matin 3 octobre 2020. La Voix du Gibloux d'Estavayer-le-Gibloux se proposent de nous accueillir, merci beaucoup !

## 13. Divers

Jocelyne informe que le chœur fribourgeois des jeunes a été mandaté pour assurer quelques concerts (9<sup>ème</sup> symphonie de Beethoven) entre juillet et septembre 2020, dont un concert au Paléo Festival et un autre à Genève dans le cadre de l'Unesco, avec le chœur St-Michel entre autres. Nicolas Fink et Pascal Mayer en sont les directeurs.

Philippe félicite et remercie les jeunes pour leur enthousiasme et toutes les personnes présentes pour leur travail au quotidien, et surtout les membres du comité de l'AFCEJ.

Anne remercie le comité et toutes les personnes présentes et les enjoint à nous transmettre les dates de leurs concerts afin de les mentionner sur le site chant.ch. Grand merci également aux Giblotins pour l'organisation et mise à disposition de la salle.

L'assemblée se termine à 11h03.

Pour l'AFCEJ :

  
Chantal Duennenberger

15.11.2019